

CSEC-N du 13 mai 2020

Message Culture 2021-2024

Renforcer la culture du bâti – Remédier à la situation financière critique

Pour Alliance Patrimoine:

Jean-François Steiert, président du Centre national d'information sur le patrimoine culturel NIKE

Stefan Kunz, secrétaire général Patrimoine Suisse

Alliance Patrimoine s'engage en faveur de la préservation durable du patrimoine culturel suisse. Elle rassemble Archéologie Suisse (AS), le Centre national d'information sur le patrimoine culturel (NIKE), Patrimoine suisse (PS) et la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS).



Türelhus, Valendas, GR (avant/après assainissement)

Photo : Vacances au coeur du Patrimoine



Ville romaine d'Augusta Raurica, Augst BL

Photo: Ville romaine Augusta Raurica

Prise de position sur le Message Culture I

Axes d'action

- Alliance Patrimoine note avec satisfaction que les orientations de la politique culturelle du Message Culture 2021-2024 s'inscrivent dans la continuité du message précédent.
- AP partage l'avis selon lequel les cinq grandes tendances identifiées par le Message précédent se sont confirmées et influencent de manière conséquente le processus de changements sociétaux. C'est notamment le cas pour les effets multiplicateurs de la numérisation. AP juge qu'il est pertinent de maintenir les trois axes d'action précédents de la politique culturelle de la Confédération : « participation culturelle », « cohésion sociale », « création et innovation ».
- AP approuve la continuité matérielle ainsi que le développement des mesures prévues jusqu'à présent. En outre, AP salue le fait de poursuivre les mesures introduites durant la période de soutien 2016-2020.

Prise de position sur le Message Culture II

Modifications légales

- Compte tenu de sa grande importance, il est à notre sens pertinent d'ancrer le patrimoine culturel immatériel à l'art. 1 de la loi sur l'encouragement de la culture.
- Nous saluons également la modification de la loi sur le cinéma concernant l'accès au patrimoine cinématographique (art. 19a). La base légale ainsi créée permet de garantir l'accès du public aux films soutenus par la Confédération.

Prise de position sur le Message Culture III

Aides financières

- Nous notons avec satisfaction que le Conseil fédéral prévoit, pour la mise en oeuvre du Message, des moyens financiers à hauteur de 934,5 millions de francs pour la période 2021-2024 et sommes heureux de l'estime élevée que le Conseil fédéral montre ainsi pour la culture et le patrimoine culturel.
- Après de années de diminution, les aides financières pour la conservation des objets dignes de protection (monuments) et pour la réalisation d'interventions archéologiques se sont stabilisées à leur niveau le plus bas. Les moyens ne suffisent pas pour préserver le patrimoine culturel. Notre inquiétude pour nos monuments, sites historiques et gisements archéologiques est grande.

Crédit-cadre Culture du bâti : proposition du Conseil fédéral

Le Message Culture 2021-2024 prévoit les montants suivants pour le domaine de la culture du bâti :

Tableau synoptique

des aides financières allouées en vertu des art. 13, 14 et 14a LPN
(arrondies en millions de francs)

| | (2020) | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2021–2024 |
|---|---------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| Conservation d'objets à protéger, archéologie | (20,6) | 20,8 | 20,9 | 21,0 | 21,2 | 83,9 |
| Organisations, recherche, formation et relations publiques | (4,3) | 4,2 | 4,7 | 5,3 | 5,8 | 20,0 |
| Crédit-cadre Culture du bâti | (24,9) | 25,0 | 25,6 | 26,3 | 27,0 | 103,9 |

Outils de financement

L'Office fédéral de la culture accorde des aides financières :

1. Aides financières pour la conservation d'objets dignes de protection et l'archéologie (art. 13 LPN). Les aides sont allouées conjointement avec les cantons par le biais de deux outils :
 - a) Conventions-programmes avec les cantons (70% des moyens)
 - b) Décisions individuelles (pour des mesures urgentes et complexes)
2. Aides financières pour le soutien d'organisations, de la recherche, de la formation, de l'information au public et de la culture du bâti (art. 14 LPN).

Exemple

Maison Tannen, Morschach (SZ)

La vieille «Tannen-Haus», qui, d'après la légende, fut bâtie peu après 1290, a été complètement rénovée jusqu'en 2017. Ce bâtiment est mis en location et entretenu par la Fondation Vacances au coeur du Patrimoine.

En 2019, la Fondation a enregistré au total 17'256 nuitées dans 31 objets.

Coûts totaux : 862'000 francs

Contribution Confédération : 128'000 francs

Contribution canton SZ : 51'000 francs

Contribution tiers : 421'000 francs

Contribution Fondation : 262'000 francs



avant

Photo: Vacances au coeur du Patrimoine



après

Photo: Vacances au coeur du Patrimoine

Besoins financiers

Le Message Culture 2021-2024 annonce à la page 3127 :

Les messages culture 2012–2015 et 2016–2020 constataient déjà, sur la base d'un rapport d'experts, qu'une augmentation substantielle des aides financières publiques serait nécessaire pour éviter des pertes importantes du patrimoine construit et du patrimoine archéologique de Suisse. Pour les seules aides fédérales, les fonds nécessaires étaient estimés à ~~plus 100 millions de francs par an~~⁷¹. La situation n'a pas changé, vu qu'en particulier, la prescription imposant le développement à l'intérieur du milieu bâti a augmenté le coût des interventions archéologiques à la charge des cantons. Ces prochaines années, les travaux probablement plus nombreux de restauration du patrimoine culturel récent augmenteront également la demande d'aide financière étant donné leur quantité. L'efficacité et l'organisation des contributions

Dans le Message Culture 2021-2024, le Conseil fédéral prévoit un montant de 26 millions de francs en moyenne par année pour la section Culture du bâti.

Exemple

Abbatiale de Payerne (VD)

L'abbatiale de Payerne a été assainie entre 2016 et 2020 grâce à des innovations en matière de statique du bâtiment (EPFL Lausanne).

Coûts totaux : 10'298'050 francs

Contribution Confédération : 4'583'368 francs (dont legs:
2'133'238 francs)

Contribution canton VD : 3'971'320 francs

Contribution propriétaire : 1'743'362 francs



Photo: www.quasimodosonneurdecloches.ch

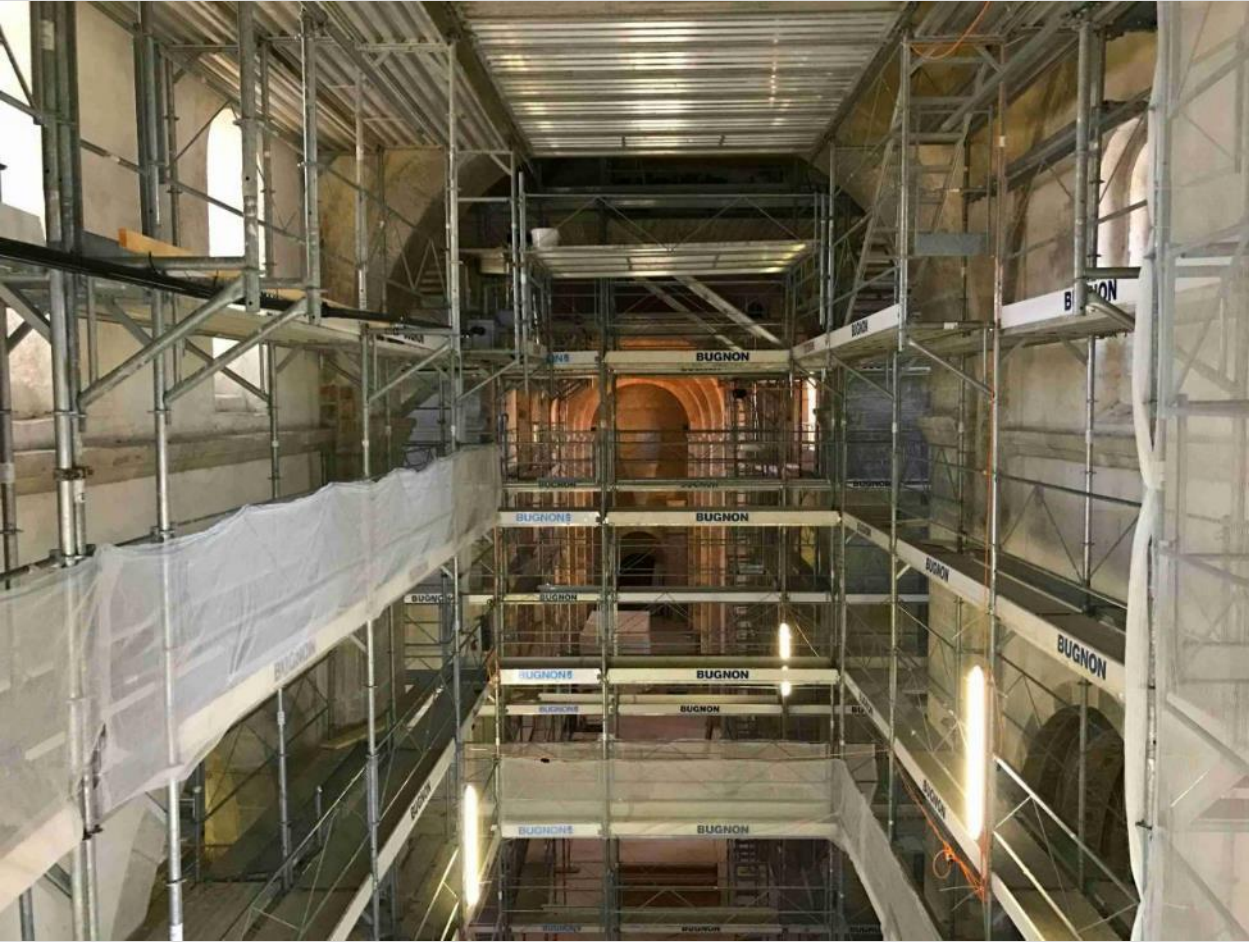


Photo: www.quasimodosonneurdecloches.ch

Perte d'identité

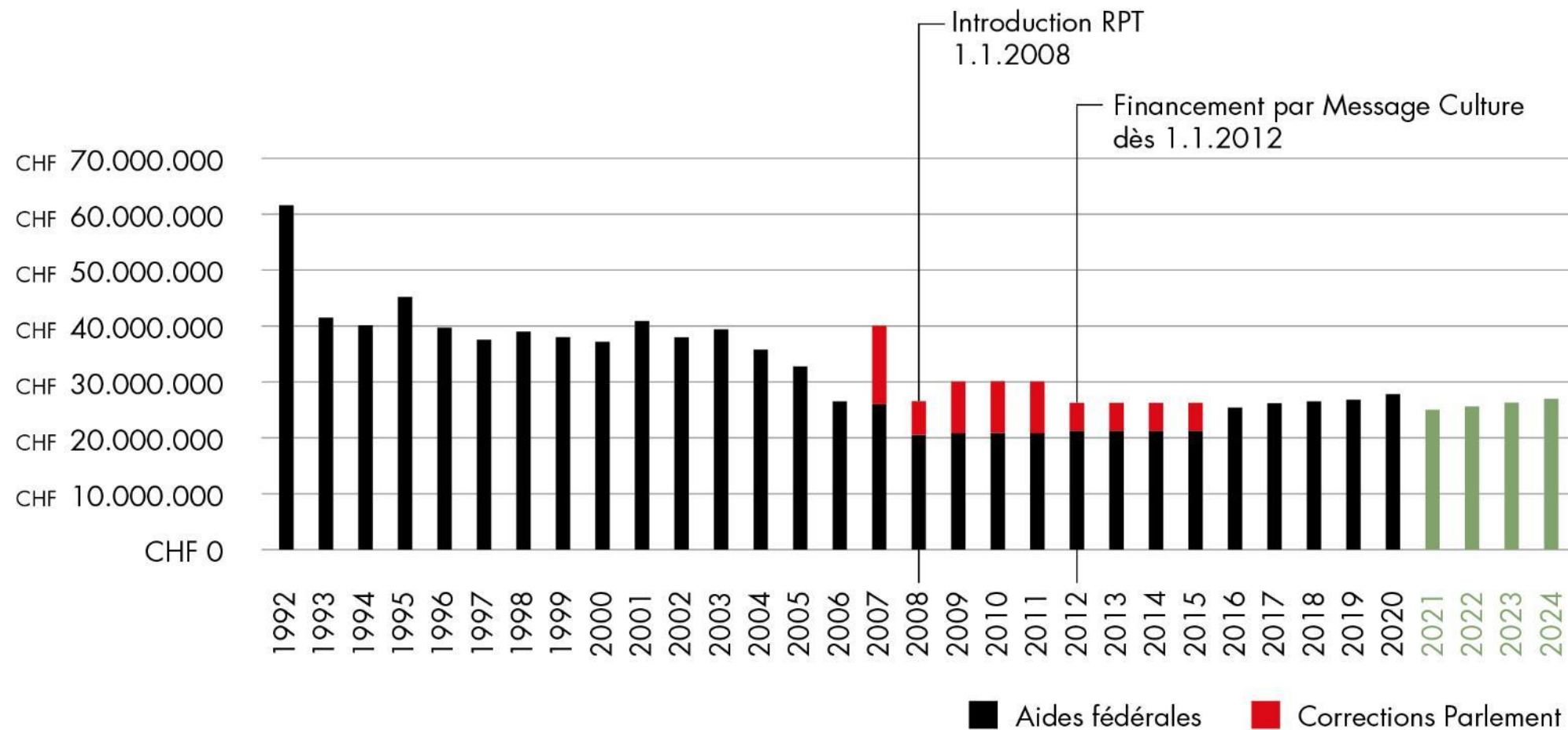
Depuis 1995, le budget pour la protection du patrimoine et la conservation des monuments a perdu plus de 20 millions de francs, ce qui correspond à près de la moitié des sommes concernées.

Alors que les besoins et les coûts de construction augmentent, les aides fédérales pour la conservation des monuments, des sites et des gisements archéologiques dignes de protection se sont stabilisées au niveau le plus bas.

Les aides financières ne suffisent dès lors plus pour préserver le patrimoine culturel suisse et pour soutenir les propriétaires et les cantons à la réalisation de cette tâche importante.

Il devient fréquent de renoncer à des mesures visant à favoriser la participation culturelle (évaluation, médiation, communication) par manque de moyens financiers.

Coupes dans les aides financières



Davantage de tâches

L'augmentation des besoins financiers s'explique notamment par :

Densification de l'habitat: La préservation et la conservation du patrimoine culturel bâti et archéologique deviennent plus coûteuses.

Besoin croissant pour les églises, abbayes et couvents: Compte tenu de l'affaiblissement financier des grandes Eglises, les pouvoirs publics endossent une responsabilité accrue pour la préservation de ce patrimoine.

Coûts plus élevés: L'augmentation des besoins financiers s'explique en partie par l'augmentation (environ 12% depuis 1995) des coûts de construction et de fouilles (personnel, machines, services).

Changement climatique: Il menace indirectement et de manière variée le patrimoine archéologique ; la préservation des objets issus des fouilles demande des investissements supplémentaires.

Augmenter le crédit-cadre pour la culture du bâti

L'augmentation du crédit-cadre Culture du bâti permet de garantir une planification plus sûre et renforce le partage des tâches entre la Confédération et les cantons en matière de préservation du patrimoine culturel.

Nous vous sommes reconnaissants de bien vouloir augmenter le crédit-cadre Culture du bâti.

Annexe : exemples tirés de la pratique

Davantage d'exemples tirés de la pratique

En complément à la présentation figurent en annexe différents exemples qui, illustrent les effets des aides fédérales d'une part, l'augmentation des besoins financiers d'autre part.

Il s'agit d'exemples liés à des :

1. Aides financières pour la conservation d'objets dignes de protection et l'archéologie (art. 13 LPN).
2. Aides financières pour le soutien d'organisations, de la recherche, de la formation, de l'information du public et de la culture du bâti (art. 14 LPN).

**Exemples liés à des
aides financières pour la conservation d'objets dignes de protection et
l'archéologie (art. 13 LPN).**

Exemple

Cathédrale San Lorenzo, Lugano (TI)

Assainissement intérieur 2010 - 2017

Après sept ans de travaux de restauration, la cathédrale San Lorenzo a été inaugurée par l'évêque Valerio Lazzeri en 2017.

Coûts totaux : 15'338'550 francs

Contribution Confédération : 2'745'263 francs

Contribution canton TI: 2'963'609 francs

Contribution propriétaire : 9'629'678 francs



Exemple

Fouilles archéologiques Don Bosco, Sion (VS)

Fouilles 2016 - 2017

Deux stèles funéraires, magnifiquement décorées, ont été découvertes durant les fouilles archéologiques du dolmen de Don Bosco à Sion. Elles ont livré des informations précieuses sur les rites funéraires 3000 ans avant notre ère. Cette découverte est d'importance européenne.

Coûts totaux : 1'767'000 francs

Contribution Confédération : 441'750 francs

Contribution canton VS: 1'325'250 francs



Source : ARIA SA, Sion

Exemple

Agglolac, Bienne (BE) (palafittes)

Des sites lacustres ont été découverts dans la zone du grand ensemble immobilier Agglolac, prévu à Bienne. Ces sites datent de différentes époques de la période néolithique. Des sites lacustres comparables proches appartiennent au patrimoine mondial de l'UNESCO. Un concept urbanistique, qui permet de tenir compte de la protection archéologique comme du développement économique, a été préavisé positivement dans l'intervalle.

Coûts totaux : 28 millions

Communes de Nidau et Bienne : 12,5 millions

Canton de Berne : 12,5 millions

Confédération : contribution selon l'art. 5, al. 3, lit. a OPN (25% des coûts totaux) = 7 millions (éventuellement, 3 millions en fonction de l'ampleur des travaux)



Restauration de céramiques néolithiques



Pommes sauvages, grains de céréales et coquilles de noisettes dont la conservation est très exigeante



Sondages avec pelle mécanique



Projection ensemble immobilier Agglolac



Photos : Palafitte, Agglolac

Exemple

Fouilles de sauvetage Haldenstein-Schlossbongert (GR)

Densification : fouilles de sauvetage à large échelle de vestiges d'habitations préhistoriques. En vue de la densification, les nouvelles constructions ont nécessité un nouveau raccordement au chauffage à distance et le remplacement des anciennes conduites. Ce sont des projets importants et complexes pour l'archéologie, dont les interventions doivent être coordonnées très précisément en fonction du déroulement des travaux.

Coûts totaux : 100'000 francs

Contribution Confédération : 25'000 francs

Contribution canton: 75'000 francs



Photos : Archäologischer Dienst
Graubünden

Exemples liés à des aides financières pour le soutien d'organisations, de la recherche, de la formation, de l'information du public et de la culture du bâti (art. 14 LPN).

Exemple médiation

Volet suisse des Journées européennes du patrimoine

Chaque année, environ 60'000 personnes prennent part à cet événement haut en couleurs, qui permet d'éveiller leur intérêt pour le patrimoine culturel.

Les services cantonaux de conservation des monuments historiques et d'archéologie ainsi que d'autres organisations de la société civile organisent les différents événements. NIKE, le centre national d'information sur le patrimoine culturel, coordonne et assure la communication du programme.

La prochaine édition devrait avoir lieu les 12 et 13 septembre 2020 – la tenue de l'événement est encore incertaine.



14. | 15.9.2019
hereinspaziert.ch
venezvisiter.ch



Europäische Tage des Denkmals | **Farben**
Journées européennes du patrimoine | **Couleurs**
Giornate europee del patrimonio | **Colori**
Dis europeics dal patrimoni | **Colurs**



Exemple recherche

Les monuments d'art et d'histoire de la Suisse (MAH)

L'inventaire national des « Monuments d'art et d'histoire de la Suisse » est un projet scientifique d'envergure destiné à étudier et promouvoir la culture du bâti en Suisse.

Ses résultats sont publiés sans interruption depuis 1927 dans une collection de référence. Depuis 2019, une version online associe bibliothèque virtuelle, base de données géo-référencée et moteur de recherche basé sur un algorithme d'intelligence artificielle. Ce projet est porté par la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS).

Les monuments d'art et d'histoire de la Suisse – aussi en ligne

Bibliothek <
KdS-online
Deutsch admin

- > Nidwalden
- > Obwalden
- > Schaffhausen
- > Schwyz
- > Solothurn
- > St. Gallen
- > Thurgau
- > Ticino
- > Uri

Suchresultate

Objekte Weitere Inhalte

3798 Resultate, Seite 1 von 380

[ePub Herunterladen](#) [Sortieren nach](#)

Filter zurücksetzen

Gemeinde

Ausstattung

Objektstil

Person

Katholische Pfarrkirche St. Joseph
Obere Kirchgasse 17
Aesch
Bauphasen: 17. Jh. , 19. Jh. , 20. Jh.
Objekttyp: Kirche

Pfarrhaus
Brüelweg 2 (abgebrochen 1966)
Aesch
Bauphasen: 19. Jh.
Objekttyp: Pfarrhaus

Wegkapelle
Hauptstrasse 124
Aesch
Bauphasen: 18. Jh.
Objekttyp: Kapelle

Blarerschloß
Hauptstrasse 23
Aesch
Bauphasen: 17. Jh. , 18. Jh.
Objekttyp: Burg / Schloss

Gasthaus zur Sonne
Untere Kirchgasse 1

© 2020 Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte
Unterstützt durch